

Le reclassement des professeurs d'enseignement logopédique, attendu depuis plus de 20 ans!

Le Syndicat du Personnel d'Enseignement Logopédique, SLO-CGFP, représentant tous les enseignants du Centre de logopédie, donc e. a. les instituteurs et les institutrices d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire du Centre de logopédie, soutient les doléances bien fondées des deux grands syndicats des instituteurs et institutrices SNE-CGFP et SEW-OGBL en rapport avec la valorisation de leur carrière.

Néanmoins le SLO-CGFP tient à rappeler le fait que le reclassement des professeurs d'enseignement logopédique du grade E6 actuellement au grade E7, attendu depuis plus de 20 ans n'a, contrairement à celui des professeurs d'éducation physique, d'éducation musicale, d'éducation artistique, de doctrine chrétienne et des inspecteurs de l'enseignement primaire, toujours pas été opéré! Et ceci bien que les études requises pour avoir accès au stage pédagogique en vue de l'obtention du diplôme de professeur d'enseignement logopédique équivalent actuellement en Allemagne à un Master of Education d'une durée de deux ans se basant sur un Bachelor de trois ans (cf. p.ex. http://www.bildungsportal.nrw.de/ZBL/Wege/Lehramtsstudium/#A_5, 19.4.07). Sur ces études se greffent le stage pédagogique et le deuxième examen d'Etat (comprenant la rédaction d'un deuxième mémoire scientifique) qu'il s'agit d'accomplir avec succès! Le SLO-CGFP espère obtenir enfin satisfaction lors du reclassement indispensable de tous les diplômés dans le cadre du processus de Bologne.

Le SLO-CGFP profite de l'occasion pour rappeler que lors d'un éventuel prochain remaniement des carrières des instituteurs, il faudrait veiller à ne pas oublier les instituteurs d'enseignement logopédique qui, après leur cycle normal d'études doivent suivre des cours supplémentaires, faire un stage pédagogique d'une année clôturé par un examen supplémentaire comprenant la rédaction d'un mémoire ainsi qu'une épreuve orale et une épreuve pratique. S'ils sont classés au grade E4 à l'heure actuelle, il leur reviendrait, au cas d'un reclassement éventuel des instituteurs et institutrices d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire au grade E6 au moins l'attribution du grade E6bis pour valoriser leurs études et leur examen supplémentaires.

Pour le comité du SLO-CGFP,

Claudine SCHERRER
Présidente

Claudine MULLER
Secrétaire